

Presse Nationale

> Politique



Diplomatie : Alcide Djédjé échange avec un émissaire du CERFER

Alcide Djédjé, ministre ivoirien délégué chargé de l'Intégration africaine, a reçu en audience, hier, Samah Ouro-Djobo, directeur général du Centre de formation pour l'entretien routier (CERFER) basé à Lomé au Togo. Samah Ouro-Djobo conduit une délégation qui va séjourner en Côte d'Ivoire du 24 au 28 avril 2021.

> Economie



Coopération sous-régionale : le ministre malien de l'Energie chez Ouattara, hier

Le Président de la République, Alassane Ouattara, s'est entretenu, hier lundi 26 avril 2021, avec le ministre malien des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré. Il était porteur d'un message du Président de la Transition du Mali, Bah N'daw. Le Chef de l'Etat ivoirien et son hôte ont évoqué le renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment en matière énergétique. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora, Kandia Camara et des membres du cabinet du Chef de l'Etat.



Contrat de désendettement et de développement : la Côte d'Ivoire rembourse 1 077,41 milliards de dette sur 1 151,25 milliards FCFA

Il s'est ouvert hier lundi 26 avril 2021, à Abidjan-Plateau, la 8e édition de la revue générale des activités des projets du Contrat de désendettement et de développement (C2D). A cette occasion, la coordonnatrice du secrétariat technique du C2D, Léa Djatti Diaté a dressé un bilan des réalisations de 2018 à 2021. S'agissant des remboursements et du reversement du C2D, elle a informé qu'à cette date, la Côte d'Ivoire a honoré sa dette à hauteur de 1 077,41 milliards de FCFA (reversé dans le compte C2D à la BCEAO) sur les 1 151,25 milliards de FCFA. Puis de préciser que la dernière échéance d'octobre 2020 a fait l'objet de moratoire du fait de la pandémie de Covid-19. Le reliquat, d'un montant de 73,84 milliards de FCFA, a été échelonné jusqu'à 2022. Le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly qui représentait à cette cérémonie, le Premier Ministre Patrick Achi, a salué la qualité de la coopération entre la Côte d'Ivoire et la France.



Protection des inventions en Côte d'Ivoire : une subvention de 2,7 millions FCFA disponible pour les demandes de brevets

A la faveur de la célébration, ce 26 avril 2021, de la 21e édition de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle instaurée par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en 2000, le gouvernement ivoirien à travers le ministère du Commerce et de l'Industrie a livré un message. Le gouvernement a décidé d'accorder une subvention couvrant les frais de brevets aux inventeurs individuels et institutionnels nationaux. Puis d'expliquer que l'objectif de cette décision est d'augmenter le nombre de demandes nationales de brevets en permettant au déposant économiquement faible de bénéficier d'une réduction de 90% des frais de dépôt et de 80% des frais de maintien en vigueur des droits pendant les dix premières années. « La subvention ainsi accordée à l'inventeur pendant les dix années, s'élève à 2 771 500 FCFA. »

> Société



Attaque du camp militaire de N'dotré : 12 individus interpellés

Douze personnes en lien avec l'attaque du camp militaire de N'dotré, perpétrée dans la nuit du 20 au 21 avril ont été interpellées, selon l'enquête de la gendarmerie nationale. Ces 12 individus ont été appréhendés, dimanche dernier, à la suite d'une enquête menée par les éléments de la maréchaussée de la commune de

Daloa, dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire. Interrogés, ils ont reconnu avoir été recrutés sur place et confirmés leur présence sur le théâtre des opérations. Le commissaire du gouvernement, Ange Kessi, a rappelé que les enquêteurs ont l'obligation de prendre toutes les dispositions pour protéger et sécuriser les informations qu'ils recueillent dans le cadre d'une enquête et qu'ils sont pénalement et personnellement responsables de tout détournement d'élément du dossier de nature à altérer la vérité ou à créer la confusion dans le dossier d'enquête.



Saison pluvieuse : Bouaké Fofana appelle les populations au civisme pour éviter les inondations

Le ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Bouaké Fofana, a effectué, le lundi 26 avril 2021, une visite de terrain des sites critiques et inondables. Il s'agissait, pour le nouveau ministre chargé de l'amélioration du cadre de vie des Ivoiriens, de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux des ouvrages d'assainissement et de drainage. Et ce, à l'approche de la saison pluvieuse qui s'annonce dense et intense, cette année. A l'en croire, il entend mener à bien cette mission, afin que les populations vivent dans un cadre sain. Il entend donc mettre un accent sur le rôle que doivent jouer les infrastructures d'assainissement et de drainage, afin que les populations soient à l'abri des inondations pendant la saison des pluies.



Fonction publique, pour un climat social apaisé : Anne Ouloto s'engage à renforcer le dialogue avec ses partenaires sociaux

La ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne-Désirée Ouloto, relativement à sa vision, a échangé hier lundi 26 avril 2021 avec les responsables syndicaux à Abidjan-Plateau. Cette rencontre, qui était à la limite une prise de contact pour la ministre, avait pour objectif de renforcer le dialogue social entre le ministère et les syndicats. « Cette prise de contact est importante, du moins, elle est indispensable à mon action. Et une de mes missions, c'est le maintien d'un environnement apaisé par le dialogue social avec les partenaires sociaux que vous êtes », a expliqué la ministre Anne-Désirée Ouloto. Et de les inviter tous à s'inscrire dans ce dialogue social pour traiter les différentes revendications qui sont légitimes.



Coronavirus en Côte d'Ivoire : 11 nouveaux cas, 39 guéris et 1 décès annoncés, hier

Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle a enregistré ce lundi 26 avril 2021, 11 nouveaux cas de Covid-19 sur 632 échantillons prélevés soit 1,7 % de cas positifs, 39 guéris et 1 décès. A la date du 26 avril 2021, la Côte d'Ivoire compte 45 863 cas confirmés dont 45 413 personnes guéries, 283 décès et 167 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 586 455. Le 25 avril, 788 personnes ont été vaccinées soit un total de 119 663 personnes vaccinées contre la Covid-19.

Vu sur le Net

> Société



Réforme du permis conduire : le ministre des Transports rassure les auto-écoles

Après la suspension des inspecteurs du permis de conduire, le ministre des Transports poursuit ses actions d'assainissement du secteur. Le premier responsable des transports ivoiriens a, le lundi 26 avril 2021 à son cabinet au Plateau, échangé avec les responsables d'auto-écoles. Le ministre Amadou Koné a tenu à rassurer ses interlocuteurs quant à la reprise des examens de permis de conduire, à compter du lundi 03 mai 2021. Cette tâche, a-t-il rappelé, sera désormais assurée par des agents de la Gendarmerie nationale pour une période de trois (03) mois. « Toutes les dispositions sont prises pour que ces examens se passent bien », a-t-il indiqué.



Lutte contre le paludisme : le gouvernement annonce la distribution de 19 millions de moustiquaires imprégnées

Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie universelle (CMU) a présidé le 25 avril, à Divo, la célébration de la 14e Journée mondiale de lutte contre le paludisme, avec pour thème : « Zéro Palu - Tirer un trait sur le paludisme ». A cette occasion, le ministre Pierre Dimba a annoncé la distribution, cette année, de 19 millions de moustiquaires imprégnées sur l'ensemble du territoire national. Pour lui, cela permettra de garantir la santé des populations face à cette pandémie qui demeure une préoccupation majeure de santé publique.

Nouvelle CNI : l'ONECI se déplace vers la population



Permettre à tous les habitants de se faire établir facilement une nouvelle Carte nationale d'identité (CNI), c'est l'objectif de cette initiative de l'Office national de l'état civil (ONECI). Cette structure innove ses services en envoyant des agents vers la population qui le souhaite. Les demandeurs devront pour ce faire, s'organiser dans leurs quartiers ou en entreprise par groupe de 50 personnes minimum. Ils devront en outre formuler une demande par mail à l'adresse demandeenrolement@oneci.ci. Une fois, ces conditions remplies, l'ONECI promet déployer une équipe auprès de ces demandeurs en vue de leur faciliter l'établissement de cette pièce administrative.

> Culture



Showbiz : Arlette Badou apporte son soutien à trois icônes de la culture

Harlette Badou N'guessan Kouamé, ministre de la Culture et de l'Industrie des arts et du spectacle, a traduit de vive voix toute son admiration à Aïcha Koné, la Diva de la musique ivoirienne et lui a apporté son soutien en cette période de jeûne du Ramadan. C'était le 22 avril au domicile de la Diva de la musique ivoirienne à Marcory-Remblais. La ministre s'est également rendue chez l'humoriste Bamba Bakary et l'écrivaine Fatou Kéita. À ces deux icônes de la culture ivoirienne, elle a exprimé sa solidarité et son admiration pour l'ensemble de leurs œuvres.

> Sport



JO 2021 : le ministre Paulin Danho annonce 200 millions pour la préparation des athlètes

200 millions de FCFA ont été distribués aux athlètes ivoiriens qualifiés pour les Jeux olympiques (JO) de Tokyo qui se tiendront du 23 juillet au 08 août 2021. Selon le ministre de la Promotion des Sports et du Développement de l'Economie sportive, Danho Paulin, cet effort a été consenti par l'Etat de Côte d'Ivoire pour permettre aux athlètes ivoiriens de se préparer dans les meilleures conditions avant la compétition. 29 athlètes issus des fédérations d'athlétisme, d'escrime, de la natation, du tir à l'arc, du taekwondo, du judo, de la lutte, du football et du canoë-kayak ont eu droit à cette manne étatique, distribuée dans les locaux du ministère en charge des Sports, ce 26 avril 2021.

Agence de Presse

> Economie



Désendettement : négociations entre Abidjan et Paris autour du 3e C2D

L'Etat de Côte d'Ivoire engage auprès de la France, du 3 au 7 mai 2021, les négociations sur le 3e Contrat de désendettement et de développement (C2D) qui porte sur un montant résiduel de 751 milliards de FCFA. Cette période de négociations sur les projets qui devraient être financés par le fonds du 3e C2D, a été annoncée lundi par le ministre ivoirien de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, à l'ouverture des travaux de la revue sectorielle 2020 des projets C2D, à la Primature.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvci.video



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.